

MAISON MEDICALE



Les travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie débutés durant l'été 2016 se sont achevés cet été. La Maison Médicale Val de Gers a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Désormais,

- ◇ 3 médecins généralistes,
- ◇ 6 infirmières libérales réunies en cabinet,
- ◇ 1 psychologue-psychothérapeute,
- ◇ 1 pédicure-podologue,
- ◇ 1 psychomotricienne,
- ◇ 1 diététicienne nutritionniste

y accueillent les patients.

Secrétariat commun, locaux accessibles, stationnement aisé... autant de conditions optimales pour proposer une offre de soin de proximité de qualité. En complément de ces professionnels de santé, la Maison Médicale sera également le lieu privilégié d'actions dédiées à la santé (médecine du travail, programme de prévention...). L'occasion d'enrichir le programme de santé du territoire. Cette opération a été rendue possible grâce au soutien financier apporté par l'ensemble des partenaires : Europe, Etat, Région et Département.



**MAIRIE de SEISSAN**

1 Place Carnot  
32260 SEISSAN

Téléphone : 05 62 66 21 78

Télécopie : 05 62 66 22 46

Messagerie : [mairie.seissan@wanadoo.fr](mailto:mairie.seissan@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi  
9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

**MEDIATHEQUE**

place d'Astarac 32260 SEISSAN  
Téléphone : 05 62 64 16 77

e-mail : [espace.astarac.seissan@orange.fr](mailto:espace.astarac.seissan@orange.fr)

Horaires d'ouverture : mercredi 10h - 12h et 14h - 18h  
Vendredi et samedi de 9h - 13h

**SEISSAN.....un peu d'Histoire**

Eglise NOTRE DAME de l'ASSOMPTION

En 1869, l'Abbé Ducassé, lance la construction de Notre Dame de l'Assomption sur l'emplacement d'une église romane du XIII<sup>ème</sup> siècle, aidé par Anselme BATBIE, alors ministre de l'instruction publique, du culte et des Beaux-arts, ainsi que par la famille de Monlaur. Il charge Hippolyte DURAND (le bâtisseur de Lourdes) de bâtir une église basilique. La première pierre est posée le 22 novembre 1874 mais les peintures intérieures et les chœurs ne seront achevés qu'en 1930 par le peintre seissanais Jules Cazabant.



**BULLETTIN MUNICIPAL**

**N° 15**  
décembre 2017

ISSN 2494-5188

**LE MOT DU MAIRE**

2017 aura été une année charnière pour notre village et notre pays. Charnière pour notre village puisque nous arrivons à la moitié de notre mandat municipal. Les investissements et les projets annoncés ont bien avancé :

- ◇ le Plan local d'urbanisme est approuvé,
- ◇ la Maison Médicale Val de Gers a ouvert le 1<sup>er</sup> septembre,
- ◇ la toiture de l'église d'Artiguedieu-Garrané a été entièrement refaite
- ◇ le terrain de tennis est opérationnel
- ◇ le lotissement du Picadé est en cours de commercialisation
- ◇ le sentier de randonnée PR 13 d'Artiguedieu est ouvert
- ◇ le groupe scolaire a été réaménagé.

Tous ces investissements ont été réalisés sans augmentation des taux des impôts communaux, comme promis. Année charnière pour notre pays qui s'est choisi un nouveau Président et un nouveau gouvernement. Lors du 10<sup>ème</sup> congrès des maires à Paris, le premier ministre nous a assuré d'une stabilité des structures et des institutions: nous allons pouvoir mieux nous concentrer sur nos missions d'aménagement du territoire.

Ainsi, tous ensemble, nous avançons

Bien à vous

François RIVIERE



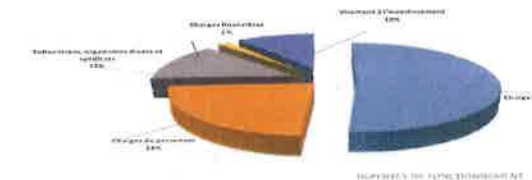
Le Maire et les conseillers municipaux vous invitent

**Vendredi 5 janvier 2018 à partir de 19h**  
à la salle des fêtes

pour la présentation des vœux du Maire à la population  
Un apéritif sera ensuite offert par la municipalité

**Budget 2017**

|   |                    |
|---|--------------------|
| <b>DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>           | <b>1 614 000 €</b> |
| Charges à caractère général                 | 826 000 €          |
| Charges de personnel                        | 369 000 €          |
| Subventions, organismes divers et syndicats | 226 000 €          |
| Charges financières                         | 25 000 €           |
| Virement à l'investissement                 | 168 000 €          |



|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| <b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>     | <b>1 614 000 €</b> |
| Impôts et taxes                    | 634 000 €          |
| Dotations et participation         | 226 000 €          |
| Produits de gestion et de services | 100 000 €          |
| Excédent reporté                   | 654 000 €          |



|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| <b>DEPENSES d'INVESTISSEMENT</b>   | <b>365 000 €</b> |
| Tracteur et petit matériel         | 35 000 €         |
| Bâtiments communaux                | 70 000 €         |
| Eclairage public                   | 40 000 €         |
| Rue du Marché (hors réseaux EP/EU) | 220 000 €        |



|  |                  |
|--|------------------|
| <b>RECETTES d'INVESTISSEMENT</b>         | <b>365 000 €</b> |
| Subventions de l'Etat                    | 130 000 €        |
| Subventions de la Région                 | 18 000 €         |
| Subvention du Syndicat d'Electrification | 7 000 €          |
| Virement section de fonctionnement       | 168 000 €        |
| Fonds de TVA                             | 42 000 €         |



## Rue du marché



Les travaux ont démarré mi-octobre : l'entreprise ACCHINI qui réalise les travaux de réseau (d'eaux usées, pluviales et potables) a pratiquement terminé, bien que retardés par la présence de roches nécessitant l'utilisation d'un brise roche. L'entreprise COLAS a réalisé les travaux de la partie basse de la rue ; pose du caniveau central en pierre et parement des bas de façades. Un goudronnage a été réalisé sur la moitié basse de la rue ce qui permet aux piétons de l'emprunter sans risque.

Les travaux reprendront après les congés de fin d'année pour être terminés en février 2018.

Coût total des travaux 345 000€HT, subventionnés à 70% par l'Etat, l'agence de l'eau Adour Garonne et la région Occitanie.



## Normalisation du réseau pluvial



En 2016, le cabinet G2C a été chargé d'établir un diagnostic des réseaux d'eaux pluviales et usées : de nombreuses anomalies ont été identifiées amenant jusqu'à 120 m<sup>3</sup> / jour d'eau de pluie dans les cuves de la station d'épuration lors des orages violents. L'entreprise MONTAGNER, de SEISSAN, va effectuer des correctifs de branchement du réseau pluvial qui s'écoulait dans les réseaux des eaux usées. Les travaux s'étaleront en janvier et février 2018 sur 12 points de la ville situés rue de la Rouquette, rue A. Batbie, rue F. de Monlaur, rue de l'Eglise et Allées Bédât de Monlaur.



## Travaux électriques

Le syndicat d'électrification du Gers a réhabilité le réseau électrique route de Mirande et impasse du Poucourn. La commune a enterré les gaines de téléphone et de fibre optique et procédé au remplacement de l'éclairage public de ces 2 rues. Très prochainement les poteaux électriques ciment vont être retirés par l'entreprise CITEL.



## Travaux de sécurisation

Un miroir permettant de voir les véhicules arrivant du Sud sur la RD 929 a été installé au carrefour de l'avenue du Général de Gaulle et de la place de Gascogne au sortir du magasin Wel-dom.



## Lotissement du Picadé

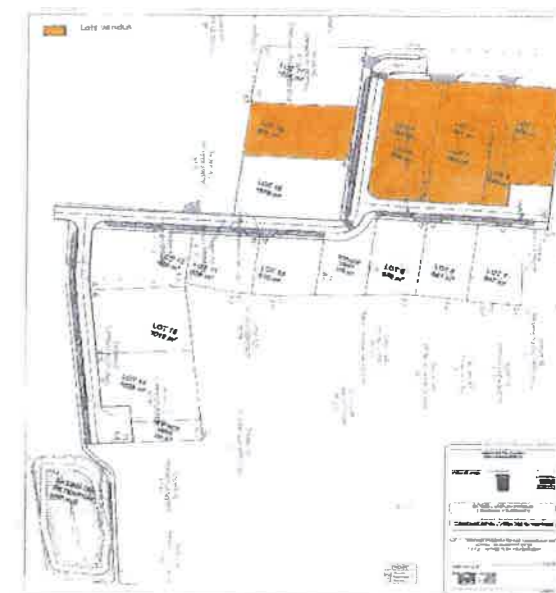


Ouvert à la commercialisation il y a 1 an, le lotissement du Picadé rencontre un vrai succès : à ce jour, 7 lots sur 17

ont déjà trouvé preneur. Les chantiers de construction de 6 maisons ont déjà commencé sur ce nouveau quartier de SEISSAN qui rejoindra le chemin du Picadé à la rue des Tilleuls par la rue des Moulères (ex : rue du Repos) nouvellement dénommée par le conseil municipal.



Lots vendus



## Artiguedieu-Garrané

La Communauté Val de Gers vient d'implanter une **table de lecture à Artiguedieu Garrané**, à côté de l'église d'Artiguedieu. Au printemps, une table de pique-nique sera installée, permettant de rendre plus confortable le départ ou le retour du chemin de randonnée PR13 dénommé « Sentier d'Artiguedieu ». Ce chemin fait une boucle dans le bois domanial, remonte par le chemin rural de Sousson vers le



hameau du Paradis et rejoint l'église d'Artiguedieu par la route communale. Le sentier offre deux heures de marche dans un cadre boisé et balisé, à l'écart de la circulation.

## Recensement 2018

Le recensement se déroulera du 18/01 au 17/02/2018 selon des procédures approuvées par la Cnil. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas recensé(e) plusieurs fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## Nouveaux commerces...

**La Cave à papa : Vins et produits régionaux**

8 avenue des Pyrénées - SEISSAN Téléphone : 05 62 06 16 14

## Animations 2018

**WELCOME IN TZIGANIE**



Après l'immense succès de la 10<sup>ème</sup> édition du Festival en 2017 avec plus de 8 000 festivaliers, le pari est renouvelé pour l'année 2018 avec une programmation riche en surprises. Les PASS 3 jours WELCOME IN TZIGANIE spécial NOEL sont déjà disponibles sur le site. <https://welcomeintziganie.festik.net/pass-welcome-in-tziganie>

**Esti val de Gers**

les 19/07, 02/08 et 16/08 2018.

Cette année 3 communes de la Communauté de Communes Val de Gers accueilleront les concerts gratuits d'été

**LOU MARCAT DE BET TEMPS A**

**Vendredi 3 août 2018**

Manifestation estivale populaire, devenue une institution incontournable rendant hommage aux traditions du monde rural.

C'est avec l'implication des associations et des nombreux bénévoles que cette belle manifestation perdure. **Bénévoles**, vous êtes **les gardiens et les porteurs de la tradition**.

